



ASSOCIATION RÉGIONALE

SOCCER BOURASSA

GUIDE D'ARBITRAGE 2015

PRÉAMBULE

- Les présents règlements sont un complément aux règlements de la Fédération québécoise de soccer-football. Ces derniers constituent la référence de base et doivent être respectés en tout temps.
- L'ignorance des règlements ne pourra en aucun cas justifier le non-respect de ces derniers.
- S'il y a lieu, le comité des compétitions de l'ARSB a le pouvoir de décider de tout cas non prévu ou tout autre article des présents règlements laissant place à l'interprétation.

OBLIGATIONS

- Bien que la procédure relative aux protêts soit réglementée dans les statuts et règlements de l'ARSB, l'arbitre ne doit pas refuser l'inscription d'un protêt exprimé verbalement avant, pendant ou à la fin du match. Dans tous les cas, l'arbitre est tenu de préciser, sur la feuille de match, le moment où le protêt a été déposé;
- L'arbitre doit se présenter 30 minutes avant le début de la partie.
- L'arbitre se doit d'accepter l'inscription, sur la feuille de match, de son retard ou du retard d'un arbitre assistant, soit par un représentant d'une des équipes présentes, soit par l'évaluateur ou le délégué.

GÉNÉRALITÉS

- L'officiel est l'athlète qui contrôle le jeu et veille à la sécurité des joueurs et au respect des règles.
- Il ne permet aucune action déloyale.
- Il doit connaître les lois du jeu et savoir les interpréter avec justesse et bon sens.
- Il doit être capable de suivre le jeu du début à la fin et se trouver à moins de 15 mètres du ballon en tout temps.
- Il doit, l'espace d'une fraction de seconde, voir la faute, la juger intentionnelle ou non et la sanctionner s'il y a lieu.
- Il s'impose par sa condition physique, sa clairvoyance, sa compréhension du jeu et son autorité.
- Il ne doit chercher de la satisfaction que dans l'effort physique et moral.
- Il doit être conscient que même s'il a des pouvoirs, il n'a aucun droit sauf celui de bien arbitrer.
- Il doit arbitrer le match dans l'esprit du jeu et le respect des lois.

L'ABC DE L'ARBITRAGE

Arbitrer est un excellent moyen d'acquérir:

- Le sens des responsabilités.
- De la discipline personnelle.
- De la confiance en soi.

Arbitrer c'est aussi une opportunité:

- De développer son sens du leadership.
- D'améliorer la prise de décision.
- De faciliter la résolution de problèmes.

QUELQUES CONSEILS À L'OFFICIEL

- Être toujours calme.
- Ne jamais hésiter.
- Ne jamais discuter avec les joueurs.
- Ne jamais justifier une décision.
- Ignorer les spectateurs.
- Parler toujours poliment.
- Ne jamais menacer.
- Ne jamais toucher à un joueur.
- Arriver 30 minutes avant le match.
- Ne pas ignorer ses arbitres assistants.
- Être un officiel et non un policier.
- Être ferme dans ses décisions.

RÈGLEMENTS D'AVANT MATCH

- 1) Avant chaque match, tout joueur doit présenter sa carte à l'arbitre pour fin d'identification. Aucun joueur ne peut participer au match s'il ne présente pas sa carte avant le coup d'envoi de la deuxième mi-temps.
- 2) Tout joueur inscrit sur la feuille de match, qui arrive avant la fin de la première demie peut participer au match dès son arrivée en autant qu'il présente son carte à l'arbitre.
- 3) Toute personne dont le nom n'est pas rayée sur la feuille à la fin de la partie sera considérée avoir pris part au match. L'entraîneur est responsable de faire rayer le ou les noms des personnes n'ayant pas pris part au match avant que les copies des feuilles de match soient séparées et remises aux équipes.

LE JEU

Durée du match:

Temps de jeu réglementaire

U-7 à U-9	2 x 20 minutes
U-10	2 x 25 minutes
U-11 – U-12	2 x 30 minutes
U-13 – U-14	2 x 35 minutes
U-15 – U-16	2 x 40 minutes
U-17 à Senior	2 x 45 minutes

Temps de jeu minimum réglementaire

U-7 à U-9	30 minutes
U-10, U-11	38 minutes
U-12	45 minutes
U-13, U-14	53 minutes
U-15, U-16	60 minutes
U-17 à Senior	68 minutes

Délai accordé pour débiter un match

U-7 à U-11	10 minutes et une seconde
U-12 à senior	15 minutes et une seconde

Nombre de joueurs au match

U-7 à U-8	minimum 3 joueurs
U-9 à U-10	minimum 5 joueurs
U-11 à senior	Minimum 7 joueurs

Les cartes d'identité

- 1) Tous les arbitres doivent avoir leur carte à chacun des matchs.
- 2) Aucune joute ne se jouera si les cartes des joueurs ne sont pas présentés au début du match et ou avant le coup d'envoi de la deuxième demie dans le cas où l'équipe a oublié les cartes.
- 3) Nos règlements prévoient un **maximum de 3 personnes** sur le banc des joueurs avec une carte valide pour la saison, (entraîneur, assistant et gérant). Les spectateurs doivent être assis dans les gradins et non autour du terrain.

Les feuilles de match

Toutes les feuilles de match doivent être rentrées en ligne au site suivant : <http://www.tsisports.ca/soccer/ptsref/startPage.htm> dans un délai de 48 heures. Dans le cas contraire, vous aurez à payer une **amende de 10\$**.

Cas de discipline

Tous les cas de discipline devront nous être rapportés **immédiatement** après votre joute. Dans un délai de 48 heures, vous devez faire parvenir un rapport détaillé avec une copie de chaque feuille de match des équipes participantes. Le rapport doit contenir : la date et le numéro du match ; le terrain, l'horaire, le nom des 2 équipes, les noms et numéro de carte des officiels. N'oubliez pas de dater et de signer votre rapport.

Frais d'arbitrage

TARIFICATION ARS BOURASSA	ARBITRE	ARBITRE ASSISTANT
U-7, U-8,	15.00\$	
U-9, U-10	22.00\$	
U-11,U-12	24.00\$	
U-13	28.00\$	24.00\$
U-14, U-15	36.00\$	26.00\$
U-16, U-17	40.00\$	30.00\$
U-18	46.00\$	32.00\$
Senior 3 ^e , 4 ^e masc et 2 ^e fém	52.00\$	32.00\$
Senior 1 ^{er} masc et 1 ^{er} fém	54.00\$	34.00\$

- Dans toute compétition de l'ARSB, l'arbitre et les arbitres assistants affiliés sont assignés par l'assignataire nommé à cet effet par l'ARSB.
- Pour toute compétition, le tarif d'arbitrage et les modalités de paiement sont fixés par l'ARSB, en collaboration avec le Comité d'arbitrage. Les clubs et regroupements en sont avisés avant le début des compétitions.
- Un arbitre ne peut arbitrer dans une division où il est aussi affilié comme joueur, administrateur ou entraîneur et s'il a un lien de parenté connu avec un membre d'une des deux équipes impliquées.

Les arbitres retardataires

- Dans le cas où plusieurs arbitres sont présents sur le terrain, l'arbitre assigné qui arrive à moins de 15 minutes sera exclu. Le match sera donc officié par les arbitres qui se sont présentés à l'avance.
- Si un arbitre est en retard ou arrive à la dernière minute, il perd son match à titre d'arbitre central. Le match doit commencer à l'heure indiquée et l'arbitre senior ou le plus expérimenté fera le match au centre. L'arbitre concerné recevra, après deux retards accumulés un avis disciplinaire.
- Les arbitres qui ne respectent pas leurs assignations par des absences non justifiées, par des retours de dernière minute ou des échanges sans autorisation seront sanctionnés à la deuxième récidive.
- Après une deuxième absence non justifiée vous recevrez une amende totalisant le prix du match et vos matchs seront retirés jusqu'au paiement de l'amende.
- Troisième absence non justifiée vous recevrez une amende totalisant le prix du match, vos matchs seront retirés jusqu'au paiement de l'amende et vous serez convoqué au comité de discipline.

Tournois

Tous les arbitres qui désirent participer à un tournoi doivent avoir l'autorisation de la région. Dans le cas contraire, il sera, suite au dépôt d'une plainte, passible d'une sanction disciplinaire

Les frais des tournois

Les frais pour les matchs durant les tournois sont différents des tarifs de la saison régulière.

Formulaire réclamation

Un formulaire de réclamation devra être rempli dans les cas suivants :

Après le match, un délai de 5 jours ouvrables est accordé pour que votre réclamation soit reçue à la région. Dans le cas contraire, votre réclamation est automatiquement rejetée.

- Le terrain est impraticable à cause d'un orage
- Manque d'éclairage ou autre.
- Accès interdit au terrain
- Aucune équipe ne se présente.

Le match sera alors remis, un formulaire de réclamation sera rempli par les arbitres et envoyé à l'ARBS.

L'assignation des matchs

- 4) Tous les arbitres auront un mot d'utilisateur et un mot de passe. Ils sont responsables d'indiquer leurs disponibilités d'accepter ou de refuser un match sur le site suivant : <http://www.tsisports.ca/soccer/ptsref/startPage.htm>
- 5) Nous vous demandons de vérifier vos assignations et de rapporter tout conflit avec votre horaire personnel (match de soccer, soirée de travail, etc.) dans un délai de 2 jours à partir du moment que les matchs sont en lignes. **Pour un changement ou annulation de partie, vous devez nous aviser au minimum 48 heures à l'avance, sinon, une amende de \$10 vous sera chargée.**
- 6) Une fois assigné à un match, il faut vous présenter sur le terrain même en cas de pluie, tonnerre et ou orage. Si vous ne vous présentez pas, **une amende totalisant le prix du match vous sera chargée.**

Amende pour les Arbitres et arbitres assistants PAYABLE À L'ARS BOURASSA 5 JOURS OUVRABLES

TARIFICATION ARS BOURASSA	ARBITRE	ARBITRE ASSISTANT
U-7, U-8	15.00\$	
U-9, U-10	22.00\$	
U-11, U-12	24.00\$	
U-13	28.00\$	24.00\$
U-14, U-15	36.00\$	26.00\$
U-16, U17	40.00\$	30.00\$
U-18	46.00\$	32.00\$
Senior 3 ^e , 4 ^e masc et 2 ^e fém	52.00\$	32.00\$
Senior 1 ^{er} masc et 1 ^{er} fém	54.00\$	34.00\$

- 7) Des arbitres absents à plus de 3 matchs par semaine rencontreront le comité d'arbitrage et une mesure disciplinaire sera prise.

Les joutes amicales

Vous ne devez pas arbitrer aucune joute amicale sans en avoir reçu la permission du directeur de l'arbitrage ou l'assignateur.

CONCLUSION

- 1) Nous vous rappelons que sur le terrain de jeu, il est de votre responsabilité de toujours rester neutre et que vos décisions ne doivent pas être influencées par les joueurs, entraîneurs et ou spectateurs.
- 4) Pendant le match, personne n'a le droit de rentrer sur le terrain sauf dans les cas de blessures et ce, avec l'autorisation de l'arbitre.
- 5) Comme officiel, vous devez toujours habiller de la même couleur et travailler en équipe afin de promouvoir la qualité de l'arbitrage.

Le comité régional d'arbitrage vous souhaite une Bonne Saison.

Soyez professionnel.

Pour tous les terrains dans la région Bourassa veuillez consulter notre site web :

<http://www.soccer-bourassa.com> sous l'onglet TERRAINS ou

https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=z-xGgvhOaDLo.kyNCJ_GfbYqk&ie=UTF8&hl=fr&msa=0&ll=45.558175,-73.463345&spn=0.093752,0.2635&z=13